

Rapport : les effets de la pandémie sur la pauvreté et les inégalités socio-économiques

Afin d'étudier de manière systématique les conséquences de la crise liée au Covid-19 sur la pauvreté et les inégalités socio-économiques en Suisse, la Plateforme nationale contre la pauvreté recense depuis le printemps 2020 tous les projets de recherche consacrés à cette thématique. Récemment, elle a publié [un rapport de synthèse](#) tirant le bilan de ce monitoring jusqu'à fin juillet 2021 et portant sur 102 projets (49 achevés, 48 en cours et 5 prévus).

Situation financière

Pour ce qui est de la situation financière et de l'activité lucrative, les études recensées tendent à montrer que les inégalités socio-économiques ont été accentuées par la pandémie et les mesures de lutte contre le virus. « En moyenne, plus le revenu ou la fortune d'une personne étaient bas avant la pandémie, plus ses pertes financières ont été importantes, et ce tant chez les salariés que les indépendants », confirme l'étude[1]. En effet, la réduction de l'horaire de travail a davantage touché les personnes à bas revenu, qui avaient par ailleurs plus rarement la possibilité de télétravailler. Quant à l'épargne des ménages, elle a davantage augmenté pour les ménages à revenu élevé que pour les ménages à faible revenu, qui ne disposent que d'une faible marge de manœuvre dans l'adaptation de leurs dépenses.

Formation

Les études du corpus retenu suggèrent « une accentuation générale des différences individuelles de performance entre les élèves » suite à la fermeture des écoles durant huit semaines. Les auteurs du rapport ne vont néanmoins pas jusqu'à confirmer un accroissement de l'inégalité des chances et du fossé existant en matière d'éducation. Ils soulignent néanmoins que les enfants issus de ménages socialement défavorisés ont disposé pendant cette période de moins bonnes conditions de travail à la maison (manque de place, peu d'aide fournie par leurs parents et accès limité aux outils numériques).

Santé

Les personnes au statut socio-économique modeste ont davantage de risques d'être infectées par le COVID-19, de développer une forme grave de la maladie et donc d'être hospitalisées, et d'en mourir. Les études révèlent également que ce sont aussi les personnes à bas revenu qui ont le plus souffert d'un accroissement de la charge psychique pendant la pandémie. Cela a été particulièrement vrai pour les personnes au statut de séjour incertain. De manière générale, il semble en revanche que le bien-être des personnes à l'aide sociale n'a été que peu affecté.

Précarisation

Le rapport souligne une aggravation des situations déjà précaires avant la pandémie, en particulier chez les personnes ou les familles qui s'en sortent seules en temps normal sans recourir aux prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale, soit parce qu'elles n'y ont pas droit, soit parce qu'elles ne font pas valoir ce droit. Les raisons de ce non-recours sont notamment la peur des conséquences sur leur statut de séjour, la honte ou la crainte de devoir rembourser l'argent. Les auteurs du rapport appellent de leurs vœux la réalisation de davantage d'études à ce sujet, le nombre de personnes concernées par le non-recours à l'échelle nationale n'étant actuellement pas connu.

D'autres thématiques sont également abordées dans le rapport comme l'âge, les relations sociales et la vie de famille, le système de soutien, les flux d'information et l'accessibilité de l'aide.

> Autres éclairages sous notre rubrique [Social >> Pauvreté >> Lutte contre la pauvreté](#)

[\[1\]](#) A ce sujet, voir aussi :

- [Détérioration des conditions de vie des jeunes et des personnes à bas revenu](#)
- [La pandémie a renforcé les inégalités sociales](#)
- [Crise du coronavirus et augmentation des inégalités](#)